



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMPAGNIE D'ARC BASTIA

20 Décembre 2020 – Hôtel LIDO DE LA MARANA - Furiani

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral 2020
- Rapport financier 2020
- Prévisionnel 2021
- Election du Conseil d'Administration
- Election du Bureau
- Projet sportif de l'année 2021
- Questions diverses

Présents :

Le Président : Jean-Marc PERUCCA

Le Trésorier : Sylvain MOUNIER

La Secrétaire : Jessica PERUCCA

Les archers : Ange-Pierre CHARLIAC, Sylvaine COSMA, Didier CUENCA, Laetitia CUENCA, Augustin DUCHAUD, Nadège ERND, Rémy FOURNIER, Eric GRAZIANI, Laurent JALLA, Isabelle JOUSSEAUME, Serge MOUCADEL, Jacques PERUCCA, Pascal SCHEFFER, Petru Maria TRAMONI.

Représentés pour les votes : François ANTONINI, Sophie DUCHAUD, Thierry VILLANUEVA.

La séance est ouverte à 14h15 par le Président qui remercie tous les licenciés présents à cette assemblée générale malgré la situation sanitaire.

RAPPORT MORAL 2020 :

Le rapport moral est présenté par le président Jean-Marc PERUCCA.

Effectif :

2018-2019 : 75 licenciés pour un taux de renouvellement de 57%

Répartition des licenciés : 54% d'adultes (23 hommes, 12 femmes)

28% de jeunes (21 hommes, 9 femmes)

10% de poussins (5 hommes, 5 femmes)

2019-2020 : 79 licenciés pour un taux de renouvellement de 55%

Répartition des licenciés : 63% d'adultes (26 hommes, 11 femmes)

54% de jeunes (24 hommes, 16 femmes)

2 Licences découverte

2020-2021 : 54 licenciés à ce jour. Baisse liée à la situation sanitaire.

Bon recrutement effectué en N-1 notamment lors de la fête du sport, mise en place des entraînements suivis qui ont permis aux nouveaux archers de bénéficier d'un suivi plus personnalisé. De ce fait, les nouveaux archers se sont d'avantage investis et ont acheté leur propre matériel et participé à des compétitions dès leur première saison. Ainsi cette année nous voyons augmenté le nombre de renouvellement des licences. Belle répartition des licences entre les jeunes et les adultes.

Organisation de Concours :

Pour la saison 2019-2020, le club n'a pas pu organiser les compétitions prévues au calendrier.

Evènements divers :

C'est cette année que le Club a changé de nom, devenant LA COMPAGNIE D'ARC BASTIA, de logo et de tenues suite aux votes lors de la précédente assemblée générale.

Nous attendons toujours les interventions de la CAB, sur les différents problèmes d'entretien courant du terrain (notamment une pose de miroir à la sortie du terrain) qui reste leur propriété. Il faudrait donc les relancer afin que les réparations soient enfin faites.

L'Envoi d'un courrier en recommandé est nécessaire afin de garder une trace de notre demande.

Une demande de bail officiel d'occupation du terrain est en demande depuis 2007. Cette demande a été renouvelée en 2020 mais reste en suspens. En mars, la CAB s'était engagée à tondre le terrain lors de la réouverture post premier confinement mais n'a pas tenu cet engagement.

Contrat EDF :

Les services de la CAB ayant refusé de régulariser la situation avec EDF (compteur pas déclaré depuis x années), le président s'est vu dans l'obligation de signer un contrat EDF au nom de la Compagnie afin d'éviter la coupure définitive.

Désormais, nous payons donc entre 25 et 30 euros de facture tous les deux mois.

Il a été demandé à la CAB de reprendre ce contrat suite à la non signature d'un bail. Nous restons en attente également sur ce point.

Journées terrain :

Le Président remercie toutes les personnes qui ont participé aux différentes journées terrain, et/ou qui participent à l'entretien du terrain et des parties communes au quotidien. Il est important de se rappeler que nous sommes une compagnie et de ce fait, nous ne pouvons fonctionner que grâce aux participations de chaque licencié.

Le Président en profite pour remercier également la secrétaire pour sa réactivité et la mise en place et tenue du calendrier de réservation des créneaux d'entraînement post confinement.

Labels :

A noter le renouvellement de l'obtention du label Bronze pour la Compagnie attribué par la FFTA pour la qualité des équipements et les prestations proposés par le Club.

• VIE DE LA COMPAGNIE :

Malheureusement, la Compagnie n'a pas eu la chance de faire ses habituelles compétitions, Tir du Roy et autre du fait du Confinement général et des restrictions sanitaires qui ont suivies. Nous restons optimistes et espérons que 2021 nous permettra de retrouver ces moments de convivialité qui sont la force de notre compagnie.

Le rapport moral est voté et adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2020 :

Le bilan financier est présenté par le Trésorier Sylvain MOUNIER.

- Les principales recettes proviennent de :
 - LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA: 2931€
 - LA REGION: 2300€
 - LES COTISATIONS DES ADHERENTS: 7600€

- Les principales dépenses pour cet exercice 2020 ont été :
 - LES COTISATIONS LICENCE + CLUB à la FFTA
 - L'EQUIPEMENT ET L'ENTRETIEN DU TERRAIN
 - L'ACHAT DES NOUVELLES TENUES
 - EDF : NB : le chiffre est sur 2 ans

Voir le détail de Recettes et Dépenses dans les documents en PJ.

Reste à ce jour 10000 € sur le compte sachant que toutes les grosses dépenses prévues ont été effectuées.

Le bilan financier est voté et adopté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2021 :

Identique à celui proposé en 2020 car peu de changements et pas de concours.

- **Tarif des licences :**

- 130€ adulte
- 120€ renouvellement adulte
- 90€ jeune

Réduction famille : moins 10€ par licence à partir de la 2ème.

(NB : Sur les 130€, 60€ sont reversés à la F.F.T.A. et 70€ reste au Club.)

- **Achats et travaux à réaliser :**

- Achat de cibles Mousse
- Suppression de la cible à 30m
- Achat d'arc d'initiation
- Achat de nouvelles tenues de Club

- **Formations :**

- 4 archers vont suivre une formation d'assistant entraîneur (Laetitia CUENCA, Isabelle JOUSSEAUME, Thierry VILLANUEVA, Laurent JALLA)
- 2 archers vont suivre une formation d'arbitre (Jessica PERUCCA, Sylvaine COMSA).

- **Déplacements :**

Le Club a la volonté d'aider financièrement les archers dans leurs déplacements hors Corse. Cette aide financière serait remise aux archers sous conditions et viendrait s'ajouter aux 50 euros d'aide déjà accordé par la ligue. Comme en 2018 il est décidé que le Club aidera financièrement les archers ayant participé à au moins 10 compétitions sur la saison.

Pas de déplacements prévus lors de cette réunion mais la possibilité de retourner en Sardaigne est évoquée. Il est également possible de faire des déplacements sur le Continent.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Le conseil d'administration se compose d'administrateurs. Leur nombre n'est pas déterminé en principe mais il peut être fixé par les statuts de l'association. En moyenne, il se compose de 3 à 18 membres. (Dans le cas de notre compagnie, le nombre a été fixé dans les statuts à 13 personnes maximum.)

Il est composé de membres de l'association, généralement élus par l'assemblée générale. Tout membre du conseil d'administration est considéré comme dirigeant de l'association et peut voir sa responsabilité personnelle mise en cause.

C'est l'assemblée générale qui décide de la politique de l'association et qui prend les grandes décisions et orientations. L'assemblée générale a le pouvoir de définir des objectifs et des missions, et aussi d'élire parmi ses membres ceux qu'elle désigne pour mettre en œuvre ses missions.

2020 étant une année olympique, le conseil d'administration doit être réélu.

Sont candidats au conseil d'administration :

- COMSA Sylvain
- CUENCA Didier
- CUENCA Laetitia
- DUCHAUD Augustin
- GRAZIANI Eric
- JALLA Laurent
- MOUCADEL Serge
- MOUNIER Sylvain
- PERUCCA Jessica
- PERUCCA Jean-Marc
- PERUCCA Jacques
- TRAMONI Petru-Maria
- VILLANUEVA Thierry

Nous procédons au vote.

Les 13 candidats sont élus à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Comme pour le CA, les membres du bureau doivent également être réélus.

Le Président actuel, Jean-Marc PERUCCA, n'est pas candidat à sa propre succession.

Augustin DUCHAUD se présente à la Présidence. A noter qu'il avait déjà été Président de la Compagnie lors de sa création en 1991 et ce pendant 12 ans.

Il est élu à l'unanimité.

Jessica PERUCCA se présente à sa propre succession au poste de secrétaire.

Elle est élue à l'unanimité.

Sylvain MOUNIER se présente à sa propre succession au poste de Trésorier.

Il est élu à l'unanimité.

Le nouveau Président souhaite ajouter le poste en Vice-Président à la composition actuelle du bureau.

Eric GRAZIANI se présent pour occuper le poste de Vice-Président.

Il est élu à l'unanimité.

Le nouveau Président souhaite rendre hommage aux 18 années de présidence de Jean-Marc PERUCCA et le nommer Président d'honneur (*Un président d'honneur est habituellement une personne à qui l'association souhaite rendre hommage généralement pour service rendu. C'est un titre honorifique qui n'amène à aucune action.*). La proposition est soumise aux votes. Elle est bien évidemment adoptée à l'unanimité.

En tant que nouveau Président, Augustin reprend le cours de la réunion et présente son projet pour la compagnie.

NOTRE COMPAGNIE DE DEMAIN



Le leitmotiv de la Compagnie pour les 4 années à venir sera « Construisons ensemble la Compagnie de Demain »

Augustin nous cite ensuite la phrase d'Albert Einstein « Là où il y a une volonté, il y a un chemin. », ajoutant : « Est-ce que je dois commenter cet aphorisme? Si nous avons une ambition collective, je pense que nous y arriverons. A ce jour le club va mal. Il faut relever la situation et cela ne se fera qu'à force de volonté. Il nous faudra également réussir à obtenir l'appui et le soutien de la CAB. Il faudra également trouver des financements plus importants pour soutenir tous les projets dont il va nous faire part.

« Un mot sur la Covid-19, c'est un cataclysme planétaire. Le monde du sport est très fortement impacté. Mon nouvel engagement dans la vie de la Compagnie est très lié à cette pandémie. Il faut préparer le retour à la vie d'avant. Notre Compagnie doit être prête. » La COVID a déstabilisé tout. Nous avons ainsi perdu 30% de nos effectifs (54 vs 75). Il faut absolument trouver des solutions pour rattraper tout ça. Il faut redonner envie aux anciens licenciés de revenir et trouver également de nouveaux licenciés. L'objectif est d'atteindre les 150/180 licenciés annuels afin de pouvoir prétendre à davantage de financement local et national.

Il fait ensuite un rappel sur la notion de Compagnie et ce que cela implique pour nous tous : L'article 1er de la loi du 1er juillet 1901, définit ce qu'est l'association : " l'association est la

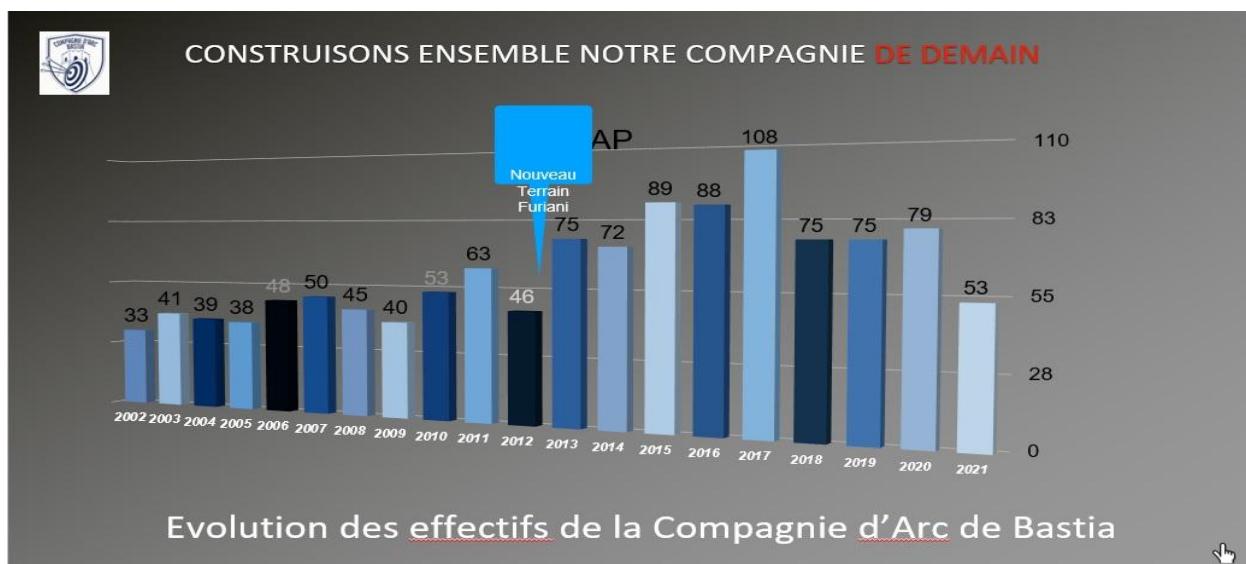
convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices..." Il insiste sur l'importance de la participation de chacun, à hauteur de ses possibilités, pour faire fonctionner la compagnie sur le soutien.

Il expose ensuite son projet à proprement parler :

1 / CONSTAT :

- Les effectifs stagnent ou régressent
- Le « Turn-Over » est trop important
- La pratique compétitive n'est pas suffisante
- Il y a un manque de structuration
- Notre communication interne et externe est défaillante

Après lecture de ce diagramme des effectifs, et ce constat de la baisse de licenciés, notre volonté est de remonter à 180 licenciés annuelles. Si nous venions à atteindre cet objectif, il nous faudrait alors nous adapter à cette nouvelle fréquentation et ajouter des créneaux d'entraînement. Ce qui serait tout à fait possible puisque nous avons la capacité de mettre 24 cibles à 18 mètres soit 48 tireurs simultanément.





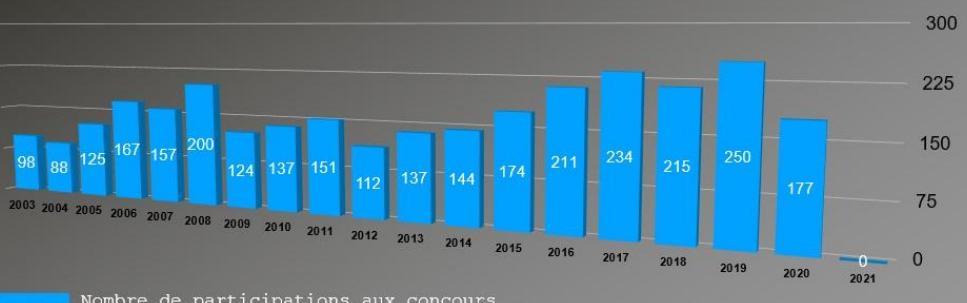
CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE COMPAGNIE DE DEMAIN



Comparaison du « Turn-over » entre la Compagnie vs la FFTA



CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE COMPAGNIE DE DEMAIN



Evolution des participations de la Compagnie d'Arc de Bastia



CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE COMPAGNIE DE DEMAIN



Evolution des participations de la Compagnie d'Arc de Bastia

La Compagnie perd en moyenne 40% de ses effectifs tous les ans ; La FFTA en perd elle 30%.

Conséquences :

La Compagnie doit former en moyenne 24 archers tous les ans pour maintenir ses effectifs se qui crée un épuisement et une démotivation des formateurs.

Nous avons finalement très peu d'archers confirmés (compétitifs et autonomes) ; ce qui donne des résultats décevants en compétition (Performances et nombre)

La fluctuation des archers ne permet pas de constituer d'une équipe d'une saison à l'autre
Solutions (structuration)

Il faut rendre notre Compagnie plus attractive, pour cela il faut :

- S'occuper plus et mieux des archers en perfectionnement
- Aider et conseiller pour le choix du matériel
- Accompagner voir parrainer pour les premières compétitions
- Donner des raisons de revenir en Septembre (à part pour rendre l'arc...)

Amener nos adhérents vers la compétition, Comment ?

- Passage de flèches de progression, le samedi, en tenue avec présence d'un arbitre pour valoriser davantage la réussite.
- Valoriser l'obtention des badges en compétition (remise au repas de fin de saison). Informer et rendre officiel leur obtention lors d'un événement particulier.
- Parrainage
- Valorisation

Pour les arcs classiques de préférence				
Flèches	Distance sur blason de 80	Nb de flèches	Score à réaliser	
	Blanche Noire Bleue Rouge Jaune	10m 15m 20m 25m 30m	6 x 6 flèches	280 pts
Flèche	Distance	Blason	Nb de flèches	Score à réaliser
Bronze	40m	80	6 x 6 flèches	280 pts
Argent	60m	122		
Or	70m	122		
Pour les arcs à poules				
Bronze	40m	80	6 x 6 flèches	310 pts
Argent	50m	6 zones		310 pts
Or				330 pts

Les plumes de progression - Pour tous les débutants				
Les plumes	Distance sur blason de 80	Nb de flèches	Score à réaliser	
	Blanche Noire Bleue Rouge Jaune	10m	3 x 6 flèches	1 x 100 pts 2 x 110 pts 3 x 120 pts 4 x 130 pts 5 x 140 pts
				• Les enfants de moins de 10 ans peuvent valider les scores des plumes blanche et noire à la distance de leur âge. • A partir de la plume bleue, tous les scores doivent être réalisés à 10m. • Sauf pour la plume blanche, le score de référence doit être réalisé plusieurs fois. • Un même score peut être pris en compte pour l'obtention de plusieurs plumes • Exemple : Si un score de 127 points est réalisé lors du passage de la plume blanche (100 pts), il est aussi pris en compte comme premier score pour la plume noire (110 pts) et la plume bleue (120 pts)* • *Sauf si les 127 pts sont réalisés à moins de 10m.

Flèches de progression

Flèches de progression

Arc classique et arc nu



455 points



480 points



500 points



515 points



530 points



545 points



555 points



565 points



575 points

Tir en salle

Arcs à pouilles



540 points



550 points



555 points



560 points



565 points



570 points



575 points



580 points



585 points

Tir en salle

Arcs classiques (70 m)



480 points



510 points



535 points



560 points



585 points



605 points



625 points



645 points



660 points

Tir en extérieur

Emettre des hypothèses pour avancer ensemble

- Savons-nous amener nos adhérents vers la compétition?
- Est-ce que nous valorisons nos compétiteurs?
- Que faisons nous pour le perfectionnement?
- Quelle activité est proposée en club pour les archers jeunes et adultes en loisirs?
- Comment valorisons-nous nos actions?

Mesures incitatives aux compétiteurs et membres actifs (adultes)

Le Club ayant pour objectif d'amener d'avantage de ses membres en compétitions, elle envisage de permettre à ses licenciés de bénéficier de réduction pour les renouvellements des licences en fonction de leur investissement au sein de la compagnie. Ainsi vois à titre d'exemple ci-dessous une idée de barème des déductions.

Il est important que nous soyons un Club actif également en compétition afin de trouver des sponsors et trouver plus de financements pour faire évoluer notre compagnie.



CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE COMPAGNIE **DE DEMAIN**

Mesures incitatives aux compétiteurs et membres actifs (adultes)							
Prénoms	Nb de concours 2019	Journées terrains	Total	Ristourne	Licence 2019	Licences 2021	Prix de la licence
Eric	22	5	27	108	130	150	42 €
Jean Marc	23	5	28	112	130	150	38 €
Jacques	29	5	34	136	130	150	14 €
Compagnie	200	50	250	1000			

Cette ristourne ne peut se faire que sur le renouvellement de la licence.
La Compagnie ne peut pas donner de l'argent à un non licencié.

Cela engendrera du coup une augmentation du prix de la licence de 20€.

Les licences seront réglables en 2 fois.

Nous conservons bien sûr toujours la licence découverte qui peut être prise au mois de Mars.

Et dans le but de toujours faire venir de nouveaux pratiquants, nous allons mettre en place une licence en cours d'année. Dès ce mois de janvier 2021, nous allons proposer à ceux qui n'ont pas renouveler leur licences, de prendre une licence à 70€.

Définir des objectifs

L'objectif général est défini par la finalité de l'association « objet la pratique sportive, le développement et la promotion du Tir à l'Arc régie par la FFTA, en loisir ou en compétition » :

- Augmenter le nombre des compétiteurs jeunes et adultes
- Proposer une activité loisir pour les jeunes et les adultes
- Définir une politique de croissance
- Obtenir les labels FFTA
- Organiser des compétitions (vitrine de la Cie)



Nous essayerons, comme nous le faisons déjà avec le Prix Clémentine, de faire des compétitions que nous organisons, des compétitions à thème. Il nous faudra donc démarcher des mécènes afin de remettre des prix correspondants.

Nous souhaitons également mettre en place des récompenses internes, en plus des pompons déjà remis lors des compétitions.

Définir des actions

- Mettre en place un service compétition
 - Cours spécifiques, créneaux aménagés
 - Choix et réglage du matériel
 - Création d'équipe de club
 - Aides aux compétiteurs
- Calendrier club, définir des priorités
- Gérer les déplacements
- Mettre en place un service loisir
 - Passage de « Flèches de progression », pratique ludique par équipe
 - Tradition (Chevalerie, tir du Roy, Saint Sébastien, Pompons, ...)

Notre compagnie existe depuis de nombreuses années, et en tant que telle, nous souhaitons nous démarquer et remettre en place les traditions de l'archerie qui font la beauté et l'histoire de l'archerie. Ainsi, en plus des évènements tels que le Tir du Roy et autres, Jean-Marc et Augustin devrait très prochainement être intronisé Chevalier, ce qui nous permettra de conforter et cultiver cette différence par rapport aux autres clubs.

Chevalerie d'arc

La **chevalerie d'arc** (ou chevalerie de l'arc) est une pratique initiatique liée aux jeux d'armes à jet. Elle se pratique toujours au sein des Compagnies d'arc, de l'arbalète ou de l'arquebuse en France, en Belgique, aux Pays-Bas.

Apparue en France au XVII^e siècle, au sein des *Nobles Jeux d'arc*, de l'arbalète ou de l'arquebuse, associations para-militaires et sportives privilégiées héritières des milices bourgeoises, elle recrute ses membres par cooptation et pratique des rituels initiatiques.

Elle prodigue un enseignement ésotérique à l'aide de symboles de l'archerie, de pratiques martiales et de rituels issus de plusieurs autres cercles (marine, franc-maçonnerie, etc.). Elle encourage ses membres, appelés *Chevaliers*, à œuvrer pour la défense de la Cité par la devise : *Honneur et Courtoisie*.

Elle s'est structurée au fil des siècles autour d'un grand nombre de rites et de traditions de la franc-maçonnerie.

Elle est aujourd'hui méconnue car les Chevaliers appliquent à la lettre le serment qu'ils prononcent à leur *réception* et qui veut qu'ils doivent protéger à tout prix leurs rites et pratiques.

En France, la chevalerie d'arc est étroitement liée à la pratique du [tir Beursault](#) et à la transmission des règles traditionnelles de cette discipline.

Organisation - Structuration



Comité Directeur

- Sylvaine COMSA
- Laetitia CUENCA
- Didier CUENCA
- Augustin DUCHAUD
- Eric GRAZIANI
- Laurent JALLA
- Serge MOUCADEL
- Sylvain MOUNIER
- Jessica PERUCCA
- Jean-Marc PERUCCA
- Jacques PERUCCA
- Petru-Maria TRAMONI
- Thierry VILLANUEVA

Equipe technique

- BEES2:
Augustin Duchaud
- Entraîneur Fédéral:
Jacques Perucca
Jean Marc Perucca
Sophie Duchaud
- Arbitre Fédéral:
Ange Pierre Charliac
Augustin Duchaud

- Entraînement compétition,
- Initiation,
- Perfectionnement,
- Suivi des tireurs,
- Gestion des badges,
- Déplacement concours en Corse,
- Déplacements Hors Corse,
- Gestion des tenues,
- et autres ...



Responsable vie sportive

Terrain - Logis

Gestion des achats

Tenir à jour un inventaire

Entretien et amélioration terrain logis

Acheter mettre en place Kit compétition (ciblerie)

Entretien matériel loisir

Acheter mettre en place des arcs de perfectionnement compétition

Responsable Terrain : Laurent JALLA assisté de Serge MOUCADEL, Pascal SCHEFFER, Jean-Marc PERUCCA,

Responsable LOGIS : Laetitia CUENCA assisté de Didier CUENCA

Préparation en amont
Transport
Équipe de terrain
Rangement matériel



- Informations internes
- Invitations (Presse écrite, radio, TV)
- Revue de presse
- Réseaux sociaux



corse matin
OGNIE EN CORSE



Responsable Compétition

Responsable Compétition : Jacques PERUCCA

Assisté de : Laetitia CUENCA,

Petru-Maria TRAMONI, Thierry VILLANUEVA,
Jean-Marc PERUCCA, Augustin DUCHAUD,
Laurent JALLA

Responsable Communication

Responsable Communication : Eric GRAZIANI

Assisté de : Jessica PERUCCA

Didier CUENCA, Thierry VILLANUEVA

- Saint Sébastien,
- Noël,
- Epiphanie,
- Chandeleur,
- Tir du Roy,
- Barbecue,
- Repas après concours,
- Repas de fin de saison,
- Traditions,
- Randonnées



Responsable Manifestations Loisirs

Responsable Loisirs : Laetitia CUENCA

Assisté de : Sylvaine COSMA, Jean-Marc PERUCCA, Thierry VILLANUEVA



Responsable Manifestations Loisirs

Les autres responsables et assistants seront nommés prochainement. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre une équipe.

DIVERS :

- Mise en place de règles de vie communes

Faire du sport c'est accepter des règles! Il sera désormais obligatoire lors de la prise de licence.
Le règlement intérieur est en cours d'écriture. Il sera adopté en septembre 2021.

- Communication :

Afin de toujours mieux se faire connaître, n'hésitez pas à partager nos différents liens sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/ciedarcbastiapietrabugno>

Instagram : @ciedarcbastiapietrabugno

Twitter : @ArcCompagnie

Page internet : <https://cierarcdebastia.fr/>



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

Le Président
Augustin DUCHAUD

Le Trésorier
Sylvain MOUNIER

La Secrétaire
Jessica PERUCCA